

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SOISY SUR SEINE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21910600200070

POSTE COMPTABLE : SGC D'EVRY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET VILLE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	55
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	57
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	63
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	64
B7.9 - Autres engagements reçus	65
B8 - Subventions versées	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	75
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	76
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	77
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	78
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	80
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	81

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	7 405

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	796,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 170,45
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 274,81
3	Dépenses d'équipement brut / population	151,36
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	72,25
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	63,94 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,81 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11,87 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,19 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1		0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2		0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 177 796,00	1 177 796,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	1 177 796,00	1 177 796,00
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	9 496 976,00	9 496 976,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	9 496 976,00	9 496 976,00
---	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	10 674 772,00	10 674 772,00
---------------------	---------------	---------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	120 706,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 808 004,00	0,00	1 090 796,00	1 090 796,00	1 090 796,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 348 710,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00	1 120 796,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 348 710,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00	1 120 796,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00

TOTAL	2 405 710,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00	1 177 796,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 177 796,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 386 890,00	0,00	267 984,00	267 984,00	267 984,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 386 890,00	0,00	267 984,00	267 984,00	267 984,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	105 720,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 720,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 682 610,00	0,00	347 984,00	347 984,00	347 984,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	93 100,00		199 812,00	199 812,00	199 812,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	630 000,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		723 100,00		829 812,00	829 812,00	829 812,00

TOTAL	2 405 710,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00	1 177 796,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 177 796,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

772 812,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 447 260,00	0,00	2 443 964,00	2 443 964,00	2 443 964,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 543 690,00	0,00	5 541 750,00	5 541 750,00	5 541 750,00
014	Atténuations de produits	401 000,00	0,00	424 000,00	424 000,00	424 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	243 450,00	0,00	245 450,00	245 450,00	245 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 635 400,00	0,00	8 655 164,00	8 655 164,00	8 655 164,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 639 400,00	0,00	8 667 164,00	8 667 164,00	8 667 164,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	93 100,00		199 812,00	199 812,00	199 812,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	630 000,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		723 100,00		829 812,00	829 812,00	829 812,00

TOTAL	9 362 500,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00	9 496 976,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 496 976,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	894 400,00	0,00	863 000,00	863 000,00	863 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 162 676,00	0,00	1 147 676,00	1 147 676,00	1 147 676,00
731	Fiscalité locale	5 955 054,00	0,00	6 192 000,00	6 192 000,00	6 192 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 047 370,00	0,00	976 300,00	976 300,00	976 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	214 000,00	0,00	219 000,00	219 000,00	219 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 303 500,00	0,00	9 437 976,00	9 437 976,00	9 437 976,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 305 500,00	0,00	9 439 976,00	9 439 976,00	9 439 976,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00

TOTAL	9 362 500,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00	9 496 976,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 496 976,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	772 812,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	57 000,00	57 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	30 000,00	0,00	30 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 090 796,00	0,00	1 090 796,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 120 796,00	57 000,00	1 177 796,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 177 796,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	2 443 964,00		2 443 964,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 541 750,00		5 541 750,00
014 Atténuations de produits	424 000,00		424 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	245 450,00	0,00	245 450,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	10 000,00	630 000,00	640 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		199 812,00	199 812,00
Dépenses de fonctionnement – Total	8 667 164,00	829 812,00	9 496 976,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 496 976,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	267 984,00	0,00	267 984,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		630 000,00	630 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		199 812,00	199 812,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	347 984,00	829 812,00	1 177 796,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 177 796,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	40 000,00		40 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	863 000,00		863 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 147 676,00		1 147 676,00
731 Fiscalité locale	6 192 000,00		6 192 000,00
74 Dotations et participations (8)	976 300,00		976 300,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	219 000,00	0,00	219 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	2 000,00	57 000,00	59 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	9 439 976,00	57 000,00	9 496 976,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 496 976,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			
TOTAL	2 405 710,00	0,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 706,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 808 004,00	0,00	0,00	1 090 796,00	1 090 796,00	0,00	1 090 796,00	1 090 796,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 348 710,00	0,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 348 710,00	0,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	57 000,00			57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	57 000,00			57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 177 796,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 405 710,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00	1 177 796,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 386 890,00	0,00	267 984,00	267 984,00	267 984,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 386 890,00	0,00	267 984,00	267 984,00	267 984,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	105 720,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 720,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 682 610,00	0,00	347 984,00	347 984,00	347 984,00
021	Virement de la section de fonctionnement	93 100,00		199 812,00	199 812,00	199 812,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	630 000,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		723 100,00		829 812,00	829 812,00	829 812,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 177 796,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 405 710,00	0,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	120 706,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	90 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	30 706,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 808 004,00	0,00	0,00	1 090 796,00	1 090 796,00	0,00	1 090 796,00	1 090 796,00
2116	Cimetières	45 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	352 322,00	0,00		152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00
21312	Bâtiments scolaires	183 050,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	260 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	178 053,00	0,00		212 900,00	212 900,00	0,00	212 900,00	212 900,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21351	Bâtiments publics	1 000,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	21 310,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	389 200,00	0,00		425 500,00	425 500,00	0,00	425 500,00	425 500,00
2152	Installations de voirie	26 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	59 080,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
215738	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	118 100,00	0,00		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
21828	Autres matériels de transport	73 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	21 010,00	0,00		12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 550,00	0,00		17 065,00	17 065,00	0,00	17 065,00	17 065,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 250,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 129,00	0,00		76 581,00	76 581,00	0,00	76 581,00	76 581,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	420 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 348 710,00	0,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 348 710,00	0,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00	0,00	1 120 796,00	1 120 796,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	57 000,00			57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	57 000,00			57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	37 395,00			37 395,00	37 395,00		37 395,00	37 395,00
13912	Subv. transf. Régions	8 003,00			8 003,00	8 003,00		8 003,00	8 003,00
13913	Subv. transf. Départements	7 750,00			7 750,00	7 750,00		7 750,00	7 750,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	2 021,00			2 021,00	2 021,00		2 021,00	2 021,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 831,00			1 831,00	1 831,00		1 831,00	1 831,00
1641	Emprunts en euros	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
458101	Travaux Coeur de Ville	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
458102	Travaux assainissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'ordre	57 000,00			57 000,00	57 000,00		57 000,00	57 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 405 710,00	0,00	1 177 796,00	1 177 796,00	1 177 796,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 386 890,00	0,00	267 984,00	267 984,00	267 984,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	1 100 463,00	0,00	107 984,00	107 984,00	107 984,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	217 927,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 386 890,00	0,00	267 984,00	267 984,00	267 984,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	105 720,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	70 720,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		295 720,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 682 610,00	0,00	347 984,00	347 984,00	347 984,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	93 100,00		199 812,00	199 812,00	199 812,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	630 000,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28031	Frais d'études	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	45 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	0,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	50 000,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	13 500,00		13 500,00	13 500,00	13 500,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
281838	Autre matériel informatique	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28185	Matériel de téléphonie	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28188	Autres immo. corporelles	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
458102	Travaux assainissement	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		723 100,00		829 812,00	829 812,00	829 812,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 362 500,00	0,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00
011	Charges à caractère général (3)	2 447 260,00	0,00	0,00	2 443 964,00	2 443 964,00	0,00	2 443 964,00	2 443 964,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 543 690,00	0,00		5 541 750,00	5 541 750,00		5 541 750,00	5 541 750,00
014	Atténuations de produits	401 000,00	0,00		424 000,00	424 000,00		424 000,00	424 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	243 450,00	0,00	0,00	245 450,00	245 450,00	0,00	245 450,00	245 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 635 400,00	0,00	0,00	8 655 164,00	8 655 164,00	0,00	8 655 164,00	8 655 164,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		4 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
Total des dépenses réelles		8 639 400,00	0,00	0,00	8 667 164,00	8 667 164,00	0,00	8 667 164,00	8 667 164,00
023	Virement à la section d'investissement	93 100,00			199 812,00	199 812,00		199 812,00	199 812,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	630 000,00			630 000,00	630 000,00		630 000,00	630 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		723 100,00			829 812,00	829 812,00		829 812,00	829 812,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 496 976,00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 362 500,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00	9 496 976,00
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	894 400,00	0,00	863 000,00	863 000,00	863 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 162 676,00	0,00	1 147 676,00	1 147 676,00	1 147 676,00
731	Fiscalité locale	5 955 054,00	0,00	6 192 000,00	6 192 000,00	6 192 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 047 370,00	0,00	976 300,00	976 300,00	976 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	214 000,00	0,00	219 000,00	219 000,00	219 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 303 500,00	0,00	9 437 976,00	9 437 976,00	9 437 976,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes réelles		9 305 500,00	0,00	9 439 976,00	9 439 976,00	9 439 976,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 496 976,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 362 500,00	0,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00
011	Charges à caractère général (4)	2 447 260,00	0,00	0,00	2 443 964,00	2 443 964,00	0,00	2 443 964,00	2 443 964,00
6042	Achats de prestations de services	456 050,00	0,00		496 050,00	496 050,00	0,00	496 050,00	496 050,00
60611	Eau et assainissement	31 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
60612	Energie - Electricité	485 000,00	0,00		485 000,00	485 000,00	0,00	485 000,00	485 000,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	61 625,00	0,00		64 100,00	64 100,00	0,00	64 100,00	64 100,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	36 620,00	0,00		39 920,00	39 920,00	0,00	39 920,00	39 920,00
60631	Fournitures d'entretien	15 600,00	0,00		13 600,00	13 600,00	0,00	13 600,00	13 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	53 700,00	0,00		56 650,00	56 650,00	0,00	56 650,00	56 650,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 200,00	0,00		20 200,00	20 200,00	0,00	20 200,00	20 200,00
6064	Fournitures administratives	13 650,00	0,00		11 300,00	11 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	19 600,00	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
6067	Fournitures scolaires	37 739,00	0,00		35 912,00	35 912,00	0,00	35 912,00	35 912,00
6068	Autres matières et fournitures	1 050,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
611	Contrats de prestations de services	103 918,00	0,00		80 600,00	80 600,00	0,00	80 600,00	80 600,00
61351	Matériel roulant	76 241,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	31 148,00	0,00		171 800,00	171 800,00	0,00	171 800,00	171 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	12 100,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
61521	Entretien terrains	78 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	66 714,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	23 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 100,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 050,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 280,00	0,00		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 600,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	146 622,00	0,00		143 300,00	143 300,00	0,00	143 300,00	143 300,00
6161	Multirisques	80 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	7 190,00	0,00		7 760,00	7 760,00	0,00	7 760,00	7 760,00
6184	Versements à des organismes de formation	37 915,00	0,00		29 650,00	29 650,00	0,00	29 650,00	29 650,00
6188	Autres frais divers	5 457,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62268	Autres honoraires, conseils	45 980,00	0,00		21 600,00	21 600,00	0,00	21 600,00	21 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	101 000,00	0,00		112 350,00	112 350,00	0,00	112 350,00	112 350,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6238	Divers	223,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	75 588,00	0,00		72 872,00	72 872,00	0,00	72 872,00	72 872,00
6248	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 855,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 120,00	0,00		15 150,00	15 150,00	0,00	15 150,00	15 150,00
6262	Frais de télécommunications	42 000,00	0,00		41 100,00	41 100,00	0,00	41 100,00	41 100,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 125,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
62873	Remb. frais au CCAS/CIAS	16 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	7 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	74 000,00	0,00		78 000,00	78 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00
63513	Autres impôts locaux	35 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 543 690,00	0,00		5 541 750,00	5 541 750,00		5 541 750,00	5 541 750,00
6218	Autre personnel extérieur	31 740,00	0,00		23 300,00	23 300,00		23 300,00	23 300,00
6331	Versement mobilité	80 000,00	0,00		67 400,00	67 400,00		67 400,00	67 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 700,00	0,00		16 800,00	16 800,00		16 800,00	16 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	54 000,00	0,00		82 400,00	82 400,00		82 400,00	82 400,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 000,00	0,00		10 100,00	10 100,00		10 100,00	10 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 503 000,00	0,00		1 365 300,00	1 365 300,00		1 365 300,00	1 365 300,00
64112	SFT, indemnité de résidence	58 610,00	0,00		68 400,00	68 400,00		68 400,00	68 400,00
64113	NBI	14 390,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	228 000,00	0,00		293 100,00	293 100,00		293 100,00	293 100,00
64131	Rémunérations	2 012 000,00	0,00		2 094 850,00	2 094 850,00		2 094 850,00	2 094 850,00
6417	Rémunérations des apprentis	11 000,00	0,00		6 900,00	6 900,00		6 900,00	6 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	804 000,00	0,00		817 400,00	817 400,00		817 400,00	817 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	542 000,00	0,00		529 900,00	529 900,00		529 900,00	529 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	78 000,00	0,00		82 800,00	82 800,00		82 800,00	82 800,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	63 000,00	0,00		73 800,00	73 800,00		73 800,00	73 800,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00		2 600,00	2 600,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	250,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
6478	Autres charges sociales diverses	26 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	4 000,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
014	Atténuations de produits	401 000,00	0,00		424 000,00	424 000,00		424 000,00	424 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	321 000,00	0,00		365 000,00	365 000,00		365 000,00	365 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	80 000,00	0,00		59 000,00	59 000,00		59 000,00	59 000,00
739331	Communes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	243 450,00	0,00	0,00	245 450,00	245 450,00	0,00	245 450,00	245 450,00
65111	Famille et enfance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65311	Indemnités de fonction	114 000,00	0,00		114 000,00	114 000,00	0,00	114 000,00	114 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	450,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	7 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	60 000,00	0,00		65 400,00	65 400,00	0,00	65 400,00	65 400,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 600,00	0,00		3 050,00	3 050,00	0,00	3 050,00	3 050,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6584	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	25 500,00	0,00		20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 635 400,00	0,00	0,00	8 655 164,00	8 655 164,00	0,00	8 655 164,00	8 655 164,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		4 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		8 639 400,00	0,00	0,00	8 667 164,00	8 667 164,00	0,00	8 667 164,00	8 667 164,00
023	Virement à la section d'investissement	93 100,00			199 812,00	199 812,00		199 812,00	199 812,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	630 000,00			630 000,00	630 000,00		630 000,00	630 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	630 000,00			630 000,00	630 000,00		630 000,00	630 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		723 100,00			829 812,00	829 812,00		829 812,00	829 812,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 362 500,00	0,00	9 496 976,00	9 496 976,00	9 496 976,00
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	894 400,00	0,00	863 000,00	863 000,00	863 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	16 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	900,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70323	Red. occupation dom. public	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	70 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	100 500,00	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
7066	Redevances services à caractère social	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	553 000,00	0,00	555 000,00	555 000,00	555 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	85 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	10 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 162 676,00	0,00	1 147 676,00	1 147 676,00	1 147 676,00
73211	Attribution de compensation	1 032 971,00	0,00	1 032 971,00	1 032 971,00	1 032 971,00
73221	FNGIR	34 705,00	0,00	34 705,00	34 705,00	34 705,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 955 054,00	0,00	6 192 000,00	6 192 000,00	6 192 000,00
73111	Impôts directs locaux	5 655 054,00	0,00	5 852 000,00	5 852 000,00	5 852 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 047 370,00	0,00	976 300,00	976 300,00	976 300,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	452 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00	445 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741121	DSR des communes	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	6 000,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	482 000,00	0,00	424 200,00	424 200,00	424 200,00
748312	D.C.R.T.P.	10 870,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	214 000,00	0,00	219 000,00	219 000,00	219 000,00
752	Revenus des immeubles	192 000,00	0,00	194 000,00	194 000,00	194 000,00
75888	Autres	22 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 303 500,00	0,00	9 437 976,00	9 437 976,00	9 437 976,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 305 500,00	0,00	9 439 976,00	9 439 976,00	9 439 976,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
75888	Autres	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		57 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	330 850,00	0,00	30 000,00	33 920,00	42 626,00	15 900,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	310 850,00	0,00	30 000,00	33 920,00	42 626,00	15 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	187 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	107 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		224 000,00	0,00	0,00	443 500,00		1 120 796,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	214 000,00	0,00	0,00	443 500,00		1 090 796,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	160 000,00		347 984,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	160 000,00		267 984,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	3 908 650,00	0,00	315 550,00	1 593 834,00	1 206 080,00	575 050,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 293 100,00	0,00	40 450,00	676 484,00	99 330,00	76 400,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 949 500,00	0,00	275 100,00	901 950,00	1 106 750,00	498 650,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	424 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	230 050,00	0,00	0,00	15 400,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	8 235 276,00	0,00	0,00	705 000,00	241 700,00	258 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	82 500,00	0,00	0,00	555 000,00	172 500,00	53 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 147 676,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 192 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	552 100,00	0,00	0,00	150 000,00	69 200,00	205 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	219 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	616 900,00	0,00	0,00	451 100,00		8 667 164,00
011	Charges à caractère général	0,00	155 800,00	0,00	0,00	102 400,00		2 443 964,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	461 100,00	0,00	0,00	348 700,00		5 541 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		424 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		245 450,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 439 976,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		863 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 147 676,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 192 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		976 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		219 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 300.00 €		18-12-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2043 Subventions aux éta scolaires publics pour dép. d'équipeme	5	18/12/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000
L	2182 Matériel de transport	10	24/01/2022
L	202 - Frais études, élaboration, modification PLU	10	18/12/2023
L	2031 Frais d'études	5	18/12/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	18/12/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	18/12/2023
L	20417 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	5	18/12/2023
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	5	18/12/2023
L	2045 Subventions d'équipement versées aux tiers(fonds européens)	5	18/12/2023
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	5	18/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	2	18/12/2023
L	2052 Quotas de gaz a effet de serre	2	18/12/2023
L	2053 Droits de superficie	2	18/12/2023
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	15	18/12/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	15	18/12/2023
L	215731 Matériel roulant - Voirie	10	18/12/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	10	18/12/2023
L	21578 Autre matériel technique	15	18/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	18/12/2023
L	21828 Autres matériels de transport : Deux roues, Voitures	10	18/12/2023
L	21828 Autres matériels de transport Camions,véhicules industriel	15	18/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	18/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	5	18/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	15	18/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	15	18/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier coffres forts, armoire	25	18/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5	18/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	10 000,00		14 034,00	24 034,00	0,00	24 034,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	10 000,00		14 034,00	24 034,00	0,00	24 034,00
Provision pour créances douteuses	0,00	12/09/2022	9 117,00	9 117,00	0,00	9 117,00
Provision pour créances douteuses	0,00	17/12/2024	4 917,00	4 917,00	0,00	4 917,00
Provision pour créances douteuses	10 000,00	10/02/2025	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	10 000,00		14 034,00	24 034,00	0,00	24 034,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	10 000,00		14 034,00	24 034,00	0,00	24 034,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	27 792 891,67	23 997 167,78	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					27 792 891,67	23 997 167,78											529 507,57	440 211,70
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	32 logements 1 Bd République - PLS - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	124 170,00	124 170,00	39,25	A	F		3,530	F		0,000	-		4 255,62	0,00
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	32 logements 1 Bd République - PLAI - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	516 763,00	516 763,00	39,25	A	F		2,800	F		0,000	-		14 469,36	978,53
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	32 logements 1 Bd République - CPLS - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	54 367,00	54 367,00	39,25	A	F		3,530	F		0,000	-		1 863,29	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANTIN RESIDENCE	2024	P	8 logements 28 Bd République - PLUS Foncier - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	208 289,00	208 289,00	79,25	A	F		3,280	F		0,000	-		4 258,00	0,00
ANTIN RESIDENCE	2017	X Echéance progressive	Construction logements sociaux - Rue Notre Dame - PLUS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	1 359 141,00	1 244 210,47	42,17	A	F		1,350	F		1,350	-		16 796,84	18 012,13
ANTIN RESIDENCE	2017	X Echéance progressive	Construction logements sociaux - Rue Notre Dame - PLS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	357 266,00	331 871,25	42,17	A	F		1,860	F		1,860	-		6 172,81	4 109,00
ANTIN RESIDENCE	2017	X Echéance progressive	Construction logements sociaux - Rue Notre Dame - PLAI	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	435 864,00	388 834,69	42,17	A	F		0,550	F		0,550	-		2 138,59	7 049,11
ANTIN RESIDENCE	2017	X Echéance progressive	Construction logements sociaux - Rue Notre Dame - PLS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	447 533,00	399 217,07	32,17	A	F		1,860	F		1,860	-		7 425,44	7 729,33
ANTIN RESIDENCE	2017	X Echéance progressive	Construction logements sociaux - Rue Notre Dame - PLAI	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	936 000,00	801 024,85	32,17	A	F		0,550	F		0,550	-		4 405,64	20 196,08
ANTIN RESIDENCE	2017	X Echéance progressive	Construction logements sociaux - Rue Notre Dame - PLUS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	2 336 000,00	2 052 278,42	32,17	A	F		1,350	F		1,350	-		27 705,76	44 185,08
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	32 logements 1 Bd République - PLUS - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	1 123 127,00	1 123 127,00	79,25	A	F		3,410	F		0,000	-		23 967,60	0,00
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	32 Logements 1 Bd de la République - Foncier - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	587 562,00	587 562,00	79,25	A	F		3,410	F		0,000	-		12 538,61	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	32 logements 1 Bd République - PLUS - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	1 025 184,00	1 025 184,00	39,25	A	F		3,530	F		0,000	-		35 135,64	0,00
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	8 logements 28 Bd République - PLUS - quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	318 496,00	318 496,00	39,25	A	F		3,530	F		0,000	-		10 915,66	0,00
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	8 logements 28 Bd de la République - PLAI - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	195 670,00	195 670,00	39,25	A	F		2,800	F		0,000	-		5 478,76	370,52
ANTIN RESIDENCE	2024	X Echéance progressive	32 logements 1 Bd République - PLS - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	203 827,00	203 827,00	79,25	A	F		3,410	F		0,000	-		4 349,68	0,00
ANTIN RESIDENCE	2024	P	8 logements 28 Bd République - PLAI - Quotité garantie 40 %	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	139 545,00	139 545,00	79,25	A	F		3,280	F		0,000	-		2 852,68	0,00
ANTIN RESIDENCES	2005	X Echéance constante	Construction 14 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	19 101,18	15 066,95	30,75	A	F		2,700	F		2,700	-		406,81	293,20
ANTIN RESIDENCES	2005	X Echéance constante	Construction 14 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	51 325,18	30 251,58	15,75	A	F		2,700	F		2,700	-		816,79	1 495,15
ANTIN RESIDENCES	2005	X Echéance constante	Construction 14 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	573 036,67	329 818,55	15,75	A	F		3,200	F		1,830	-		6 035,68	17 929,60
ANTIN RESIDENCES	2005	X Echéance constante	Construction 14 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	348 292,51	267 664,28	30,75	A	F		3,200	F		1,830	-		4 898,26	6 492,23
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance constante	Construction de 10 logts locatifs sociaux - 10 bd de la République	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	194 915,00	170 483,18	39,08	A	F		1,600	F		1,600	-		2 301,52	3 242,41

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance constante	Construction de 10 logts locatifs sociaux - 10 bd de la République	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	397 161,00	329 484,75	29,08	A	F		1,600	F		1,600	-		4 448,04	8 981,49
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance progressive	Construction de 15 logts locatifs sociaux - 7 chemin de l'Ermitage	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	489 248,00	441 654,91	39,42	A	F		1,600	F		1,600	-		7 066,48	6 695,55
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance progressive	Construction de 15 logts locatifs sociaux - 7 chemin de l'Ermitage	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	336 109,00	279 406,64	29,42	A	F		0,800	F		0,800	-		2 235,25	7 564,19
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance constante	Construction de 10 logts locatifs sociaux - 10 bd de la République	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	145 509,00	123 838,07	39,08	A	F		0,800	F		0,550	-		681,11	2 776,34
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance constante	Construction de 10 logts locatifs sociaux - 10 bd de la République	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	296 490,00	239 100,21	29,08	A	F		0,800	F		0,800	-		1 315,05	7 352,41
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance progressive	Construction de 15 logts locatifs sociaux - 7 chemin de l'Ermitage	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	950 280,00	813 325,69	29,42	A	F		1,600	F		1,600	-		13 013,21	19 098,38
ESSONNE HABITAT	2011	X Echéance constante	Construction 100 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	2 739 041,85	2 472 837,62	36,42	A	F		2,600	F		2,600	-		64 293,78	29 279,81
ESSONNE HABITAT	2011	X Echéance constante	Construction 100 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	6 649 280,93	5 495 224,88	26,42	A	F		2,600	F		2,600	-		142 875,85	119 452,28
ESSONNE HABITAT	2011	X Echéance constante	Construction 100 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	463 707,75	402 240,70	36,42	A	F		1,800	F		1,800	-		7 240,33	6 033,26
ESSONNE HABITAT	2011	X Echéance constante	Construction 100 Logements - Avenue du Général de Gaulle	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	774 693,65	613 695,35	26,42	A	F		1,800	F		1,800	-		11 046,52	15 369,82

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ESSONNE HABITAT	2014	X Echéance progressive	Construction de 15 logts locatifs sociaux - 7 chemin de l'Ermitage	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	162 815,00	142 858,62	39,42	A	F		0,800	F		0,800	-		1 142,87	2 670,35
IMMOBILIERE 3 F	2015	X Echéance progressive	Réhabilitation 236 logements - Domaine de Gerville	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	439 500,00	186 684,52	5,33	A	F		1,350	F		1,350	-		2 520,24	30 080,40
IMMOBILIERE 3 F	2015	P	Réhabilitation 236 logements - Domaine de Gerville	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	439 500,00	298 275,71	15,33	A	F		1,350	F		1,350	-		4 026,72	16 826,37
SFHE	2003	X Echéance constante	Logements résidence du Bois 20021	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	1 449 550,06	1 210 427,09	22,42	A	F		4,200	F		4,200	-		50 837,94	28 481,39
SFHE	2003	X Echéance constante	Logements résidence du Bois 20022	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	475 527,58	404 130,57	27,42	A	F		4,200	F		4,200	-		16 973,48	6 514,13
SFHE	2003	X Echéance constante	Logements résidence du Bois 20023	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	29 003,31	16 261,16	12,42	A	F		3,700	F		3,700	-		601,66	953,16
TOTAL GENERAL					27 792 891,67	23 997 167,78											529 507,57	440 211,70

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 439 976,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	12,80	7,00	19,80
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Collaborateur de cabinet	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	0,80	57,80	22,00	34,80	56,80
Adjoint administratif de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	33,00	0,80	33,80	3,00	30,80	33,80
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Contrôleur de travaux	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrôleur des travaux	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois d'avenir/CUI-CAE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingenieur Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien supérieur territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		12,00	0,00	12,00	11,00	1,00	12,00
ATSEM 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant Socio-Educatif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif 2° cl.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeunes enfants	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Educateur jeunes enfants 1° cl.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeunes enfants 2° cl.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur principal de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,24	6,24	5,00	1,24	6,24

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aux. puériculture cl. Normale	B	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Aux. puériculture cm. Normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Auxil. puériculture ppal 1° cl.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxil. puériculture ppal 2° cl.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puériculture 1ère cl.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur chef de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier de classe normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	0,20
Infirmière de classe normale	B	0,00	0,20	0,20	0,00	0,00	0,00
Psychologue de classe normale	A	0,00	0,04	0,04	0,00	0,04	0,04
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	4,48	8,48	3,60	4,48	8,08
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	0,00	4,48	4,48	0,00	0,00	0,00
Ass. Enseig. Artist. ppal 2°cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	4,48	4,48
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conserv ppal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Assistant de conservation du patrimoine principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation du patrimoine principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant enseignement artistique principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant enseignement artistique principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant spécialisé d'enseignement artistique de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Prof d'Enseig Artist Hors Cl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		17,00	3,50	20,50	5,00	15,50	20,50
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	13,00	3,50	16,50	1,00	15,50	16,50
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service PM ppal 1ère cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe (technique restauration)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise (technique restauration)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal (technique restauration)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Collaborateur de cabinet	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		117,00	9,02	126,02	60,40	64,02	124,42

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	ADM	376	0,00	A	CDD
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	376	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	396	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	376	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	376	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	404	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	CDI
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	368	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	404	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	416	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	404	0,00	A	A
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	ANIM	404	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	404	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	404	0,00	A	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	CDD
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	396	0,00	A	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	387	0,00	A	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	396	0,00	A	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	404	0,00	A	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	CDD
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	387	0,00	A	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	430	0,00	A	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	CDD
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	396	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	416	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	404	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	387	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	404	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	430	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	387	0,00	A	CDI
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	387	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	396	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH	368	0,00	A	A
Agent de maîtrise	C	TECH	437	0,00	A	A
Agent de maîtrise	C	TECH	449	0,00	A	CDI
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Ass. Enseign. Artist. ppal 1° cl	B	CULT	446	0,00	A	CDD
Attaché territorial	A	ADM	567	0,00	A	CDD
Attaché territorial	A	ADM	567	0,00	A	CDI
Aux. puériculture cm. Normale	B	MS	389	0,00	A	CDD
Educateur jeunes enfants	A	S	461	0,00	A	CDD
Infirmier de classe normale	B	MS	664	0,00	A	CDD
Psychologue de classe normale	A	MS	538	0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM	395	0,00	A	CDD
Rédacteur principal 2° cl	B	ADM	444	0,00	A	CDD
Technicien	B	TECH	395	0,00	A	CDD
Technicien ppal 2ème classe	B	TECH	458	0,00	A	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	57 000,00	57 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	909 812,00	909 812,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	852 812,00	852 812,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		57 000,00	I 57 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		57 000,00	57 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	57 000,00	57 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		909 812,00	III 909 812,00
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	73 000,00	73 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	7 000,00	7 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		829 812,00	829 812,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 000,00	5 000,00
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	5 000,00	5 000,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	1 500,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	45 000,00	45 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	50 000,00	50 000,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	13 500,00	13 500,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	50 000,00	50 000,00
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	50 000,00	50 000,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	50 000,00	50 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	60 000,00	60 000,00
281838	Autre matériel informatique	10 000,00	10 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	30 000,00	30 000,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00	50 000,00
28185	Matériel de téléphonie	50 000,00	50 000,00
28188	Autres immo. corporelles	100 000,00	100 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	199 812,00	199 812,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	14 234 694,00	1,80	36,16	0,00	5 147 265,00	1,80
TFPNB	55 990,00	1,80	37,39	0,00	20 935,00	1,80
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	855 425,00	1,80	16,16	0,06	138 237,00	1,86
TOTAL	15 146 109,00	-4,41			5 306 437,00	-1,16

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 10/12/2024

Présenté par Le Maire (1),
A Soisy-sur-Seine, le 16/12/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Soisy-sur-Seine, le 16/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Soisy-sur-Seine, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.